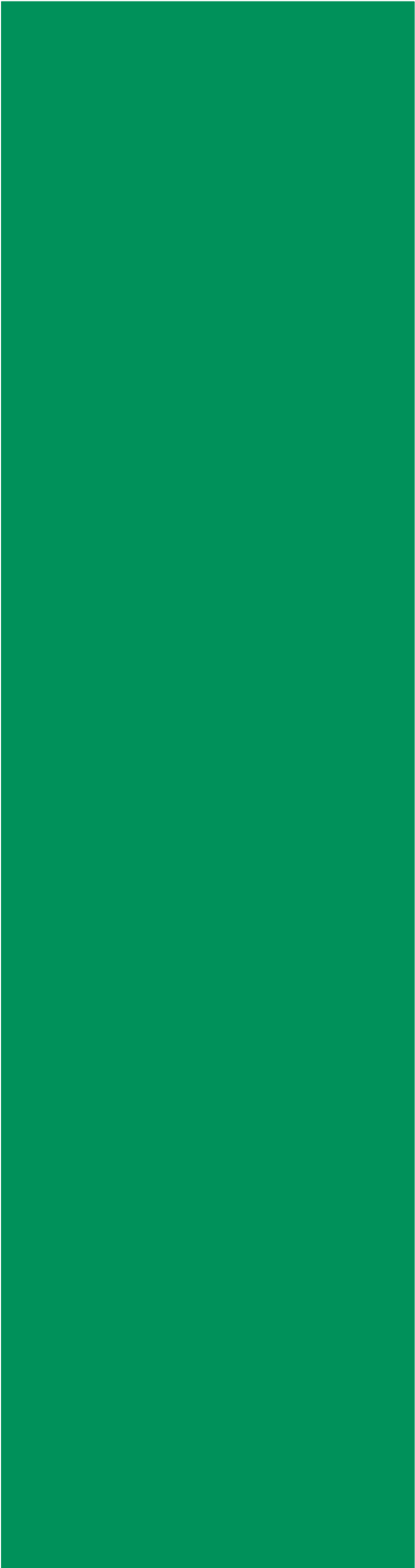




Global Equity Thematic Selection

Rapport annuel au 30 Juin 2025

Société de gestion : LFIS CAPITAL

Siège social : 73 rue de Vaugirard 75006 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport de gestion

Politique d'investissement	4
Certification	19

Comptes annuels

Bilan actif.....	23
Bilan passif.....	24
Compte de résultat.....	25

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement.....	27
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	28
Règles et méthodes comptables	30
Evolution des capitaux propres	34
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice.....	35
Ventilation de l'actif net par nature de parts	36
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	37
Exposition sur le marché des obligations convertibles.....	38
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	39
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle.....	40
Exposition directe sur le marché des devises	41
Exposition directe aux marchés de crédit.....	42
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	43
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion.....	44
Créances et dettes : ventilation par nature.....	45
Frais de gestion, autres frais et charges	46
Engagements reçus et donnés.....	47
Autres informations	48
Détermination et ventilation des sommes distribuables	49
Inventaire.....	53

Global Equity Thematic Selection

Inventaire des opérations à terme de devises.....	55
Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part).....	56
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	58
Synthèse de l'inventaire	59
Annexe	60

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers Audit

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT DU FONDS :

Le fonds met en œuvre :

- une stratégie de sélection et d'allocation multithématiques pour la construction de la Poche Actions, basée sur des recommandations fournies par le Conseiller (la « **Stratégie de Sélection Multithématiques** ») ; et
- une stratégie de gestion systématique de contrôle des risques du FCP qui vise à gérer l'exposition du FCP à la Poche Actions (dans la limite de 150% de son actif net) sous la contrainte de limiter la volatilité annualisée du FCP issue de cette exposition à 15% (« **Stratégie de Contrôle des Risques** »).

Stratégie de Sélection Multithématiques

L'univers des thématiques d'investissement

La sélection d'actions, basée sur les recommandations du Conseiller, vise à bénéficier des diverses mégatendances mondiales tout en produisant un impact environnemental et social positif. Ces mégatendances sont définies comme des tendances de marché à long terme résultant de changements séculaires de facteurs économiques, environnementaux et sociaux tels que la démographie, le style de vie et la réglementation. Plus spécifiquement, l'exposition aux mégatendances d'une entreprise est quantifiée par des indicateurs d'activités économiques (le chiffre d'affaires, la valeur de l'entreprise, son bénéfice avant impôt ou autre).

L'univers d'investissement

L'univers d'investissement représente un large ensemble d'actions internationales sur lesquelles des opportunités d'investissements sont identifiées par le Conseiller à l'aune de certaines thématiques d'investissement jugées porteuses car soutenues par des tendances de croissance séculaires.

Aussi l'univers d'investissements est composé de plusieurs milliers de titres internationaux tous exposés à (au moins) une des thématiques identifiées par le Conseiller.

Le processus de sélection

Le processus de sélection d'actions basée sur les recommandations du Conseiller vise à construire, selon une approche « bottom-up » (en partant de l'univers d'investissement défini ci-dessus), un portefeuille d'actions internationales (correspondant à la Poche Actions), représentant les plus fortes convictions du Conseiller en termes d'exposition sur l'ensemble des thématiques retenues et qui prend en compte les autres facteurs et considérations de sélection fixés incluant : les facteurs liés à la qualité des fondamentaux financiers de l'entreprise (tels que la qualité et dynamique des flux de trésorerie, les bénéfices et les ventes, la valorisation et la solidité opérationnelle de l'entreprise), les considérations de gestion des risques (dont le risque industriel, les biais et surreprésentation de certaines thématiques, les contraintes de liquidité, etc.) et les considérations ESG développées ci-après. La sélection d'actions pourra être composée d'actions de n'importe quel pays (y compris de pays émergents), dans n'importe quel secteur économique et dans n'importe quelle devise. Le processus de sélection n'intègre pas de contraintes en termes de régions, secteurs, tailles (des entreprises).

La composition de la Poche Actions est revue sur la base des recommandations du Conseiller, en règle générale, selon une fréquence mensuelle (hors circonstances exceptionnelles affectant un ou plusieurs constituants de ce portefeuille).

Global Equity Thematic Selection

La Prise en compte des considérations liées à l'Environnement, le Social et la Gouvernance (ESG)

Le processus de sélection d'actions sur la base des recommandations du Conseiller applique les approches ESG suivantes:

- Une politique d'exclusions sectorielles et normatives qui vise à réduire les principaux impacts négatifs sur l'environnement et la société en excluant certaines catégories d'émetteurs. Les exclusions sectorielles consistent à exclure les entreprises ayant des revenus dérivés d'activités controversées jugées nuisibles à la société et/ou à l'environnement¹ qui excèdent les seuils fixés pour ce FCP, et les exclusions normatives consistent à éliminer les entreprises ayant commis de graves violations des normes internationales relatives aux droits de l'homme, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.
- Une politique d'inclusion positive qui vise à générer un impact environnemental et social positif en sélectionnant principalement des entreprises dont une part importante de leurs activités sont liées, mais sans s'y limiter, aux produits et services soutenant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique, la qualité de l'eau et l'approvisionnement en eau, l'exploitation forestière durable, les villes durables, la nutrition, la santé, l'épanouissement personnel et la sécurité.
- Une prise en compte de l'évaluation du profil ESG de chacun des émetteurs (basée sur des notations et autres données de recherches E, S, G internes et externes du Conseiller), dans le processus de sélection pour calibrer la pondération cible de chacun des constituants de la sélection (les entreprises qui affichent un moins bon profil ESG étant pénalisées).

Stratégie de contrôle des risques

Pour réaliser son objectif de maximiser l'exposition du FCP à la Poche Actions (dans la limite de 150% de son actif net) et à limiter la volatilité annualisée du FCP issue de cette exposition à 15%, cette stratégie consiste à ajuster régulièrement l'exposition du FCP à la Poche Actions et à la Poche Monétaire via un contrat d'échange intégralement financé de la manière suivante :

- ajuster l'exposition du FCP à la Poche Actions à son niveau le plus élevé possible, dans la limite de 150% de l'actif net du FCP (« Exposition Cible Actions »), sous la contrainte de limiter la volatilité annualisée du FCP issue de cette exposition à 15% (dans les conditions normales de marché) ; et
- dans le cas où l'exposition du FCP à la Poche Actions (résultant du calibrage décrit ci-dessus) passe en dessous de 100% de l'actif net, exposer le surplus de l'actif net du FCP non exposé à la Poche Actions (100% - Exposition Cible Actions), à une poche monétaire synthétique qui vise à générer un rendement en ligne avec les taux de rendement du marché monétaire de la zone euros (le « Poche Monétaire »).

L'Exposition Cible Actions est calibrée par la Société de Gestion en fonction d'une combinaison des volatilités historiques du FCP et de la Poche Actions constatées sur des périodes passées fixées par la Société de Gestion et converties en niveaux de volatilité historiques annualisées.

L'Exposition Cible Actions est d'autant moins élevée (réduisant ainsi la capacité du FCP de capter les éventuels rebonds des marchés actions) que ces volatilités historiques constatées sont élevées.

Plus spécifiquement, en cas de fortes volatilités historiques constatées, l'Exposition Cible Actions pourrait, à titre temporaire et défensif, passer très en dessous de 100% de l'actif net du FCP et ce dernier pourrait même se retrouver exposé à 100% à la Poche Monétaire. Pendant cette période, le FCP n'entrera pas dans le champ d'application du règlement (UE) 2017/1131 relatif aux fonds monétaires.

Prise en compte des risques de durabilité et des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »), requiert la publication d'informations sur la prise en compte des Risques de Durabilité dans les décisions d'investissement et leur impact éventuel sur le rendement des produits financiers. En outre, le règlement SFDR définit deux catégories de produits : les produits qui promeuvent entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques (produits dits "Article 8") et les produits qui ont pour objectif l'investissement durable (produits dits "Article 9").

Le FCP a mis en place, au niveau du la Poche Actions, un cadre pour prendre en compte les risques de durabilité dans la sélection et l'allocation/ré-allocation basée sur les recommandations du Conseiller sur la base de facteurs de durabilité (ou « facteurs ESG », ci-après) qui s'appuie notamment sur les exclusions sectorielles et normatives et une méthodologie de notation ESG du Conseiller.

Le FCP aura vocation à relever de la catégorie Article 8.

SPECIFICITES DU FONDS :

1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Sur la période, les marchés boursiers mondiaux ont affiché des performances globalement positives, mais le contexte économique est toujours marqué par une situation macroéconomique complexe et des politiques monétaires anti-inflationnistes.

Global Equity Thematic Selection

2. POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Le FCP met en œuvre :

- une stratégie de sélection et d'allocation multithématiques pour la construction de la Poche Actions, basée sur des recommandations fournies par le Conseiller ; et
- une stratégie de gestion systématique de contrôle des risques du FCP qui vise à gérer l'exposition du FCP à la Poche Actions (dans la limite de 150% de son actif net) sous la contrainte de limiter la volatilité annualisée autour de 15%.

La performance du fonds est de -12.97% entre juin 2024 et juin 2025.

3. INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Aucune opération n'a été effectuée sur les titres de la société.

4. EVÉNEMENTS SUR L'EXERCICE

a. Changements significatifs dans la vie du fonds

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la vie du fonds au cours de l'exercice.

b. Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

Le tableau ci-dessous récapitule les 5 achats et les 5 ventes de titres présents dans le panier d'actions sous-jacent au swap de performance conclus par le fonds, les plus importants intervenus au cours de l'exercice.

TD	VD	ISIN	Nom	Cours (USD)	Qté (achat)	Montant agrégé (EUR)
30/04/2025	02/05/2025	US5949181045	MICROSOFT	395.26	251	87 105
30/04/2025	02/05/2025	US02079K3059	ALPHABET 'A'	158.8	561	78 436
30/04/2025	02/05/2025	US7766961061	ROPER TECHNOLOGIES	560.08	157	77 260
30/04/2025	02/05/2025	US7607591002	REPUBLIC SVS.'A'	250.75	348	76 666
03/03/2025	04/03/2025	US3377381088	FISERV	237.79	323	73 163

TD	VD	ISIN	Nom	Cours (USD)	Qté (vente)	Montant agrégé (EUR)
03/03/2025	04/03/2025	US92826C8394	VISA 'A'	361.82	-322	-111 129
05/11/2024	06/11/2024	DK0062498333	NOVO NORDISK 'B'	745.4	-885	-88 399
03/03/2025	04/03/2025	NL0010273215	ASML HOLDING	690.3	-107	-73 566
03/03/2025	04/03/2025	US0231351067	AMAZON.COM	205.02	-349	-68 282
03/03/2025	04/03/2025	US8835561023	THERMO FISHER SCIENTIFIC	523.64	-133	-66 421

Global Equity Thematic Selection

c. Changement de levier

Le tableau ci-dessous récapitule les niveaux de levier minimaux, maximaux et moyens observés au cours de l'exercice selon la méthode de l'engagement et selon la méthode brute.

	Brut	Engagement
Maximum	1.0	1.0
Minimum	0.8	0.8
Moyen	0.9	0.9

d. Techniques de gestion efficace

A la date d'arrêté de l'exercice, le Fonds a recours à des techniques de gestion efficace et est engagé dans des opérations conclues avec la contrepartie BNP Paribas.

e. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité du Fonds (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
--------------------	-----------------------	------------------------	-------------------------	-----

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

% des actifs pouvant être prêtés	100%
----------------------------------	------

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.

Valeur absolue					3 405 383, 85 €
% des actifs sous gestion					100%

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs).

Dénomination 1					République Française (AA)
%					63, 58 %
Dénomination 2					Etat Allemand (AAA)
%					36, 42 %
Dénomination 3					-
%					-
Dénomination 4					-
%					-
Dénomination 9					-
%					-
Dénomination 10					-
%					-

Global Equity Thematic Selection

- 2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).

Dénomination 1					BNP Paribas
Montant 1					3 405 383, 85 €
Dénomination 2					
Montant 2					
Dénomination 3					
Montant 3					

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

- 3.1. Type et qualité des garanties

Type					
Actions					-
Obligations					101, 82%
OPC					-
TCN					-
Cash					-
Rating ou littéraire					

- 3.2. Échéance de la garantie

moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					11,43%
plus d'1 an					90,39%
ouvertes					

- 3.3. Monnaie de la garantie

Monnaie 1					EUR
-----------	--	--	--	--	-----

- 3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					100%
plus d'1 an					
ouvertes					

Global Equity Thematic Selection

3.5. Pays où sont établies les contreparties

Pays 1					France
--------	--	--	--	--	--------

3.6. Règlement et compensation

Tri-parties					
Contrepartie centrale					
Bilatéraux					100%

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

Maximal autorisé (%)					-
Montant effectif (%)					-
Revenus sur garanties espèces					-

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires					1
Dépositaire 1					BNP Paribas

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Comptes séparés (%)					100%
Comptes groupés (%)					-
Autres comptes (%)					-

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement Global

7.1. Revenus

OPC (valeur absolue)					-
OPC (% des revenus globaux)					-
Gestionnaire (valeur absolue)					-
Gestionnaire (% des revenus globaux)					-
Tiers (valeur absolue)					-
Tiers (% des revenus globaux)					-

7.2. Coûts

OPC (valeur absolue)					-
OPC (% des revenus globaux)					-
Gestionnaire (valeur absolue)					-
Gestionnaire (% des revenus globaux)					-
Tiers (valeur absolue)					-
Tiers (% des revenus globaux)					-

f. Gestion des garanties financières à la clôture

A la date d'arrêt de l'exercice, le Fonds n'a pas accordé de garanties financières à des contreparties externes.

5. METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du fonds est mesuré selon la méthode de l'engagement.

6. SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le choix de la contrepartie et des prestataires de services de la société de gestion s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision générale qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble des départements de la société de gestion: gestion, juridique, middle-office et contrôle interne.

a. Best Selection

La société de gestion, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.

Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments, les intermédiaires financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site internet de la société de gestion (<https://www.lfis.com/informations réglementaires/>).

b. Commissions de courtage partagées

Non applicable.

c. Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : (<https://www.lfis.com/informations réglementaires/>).

7. COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Non applicable.

8. RÉTROCESSION SUR FONDS

La société de gestion n'a pas reçu de rétrocession au titre des investissements effectués par le Fonds dans d'autres fonds.

9. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Dans le cadre de la fourniture de services d'investissement, LFIS est potentiellement susceptible de rencontrer des situations de conflits d'intérêts.

Ces situations, en étant définies comme des situations susceptibles de porter atteinte aux intérêts d'un ou des clients de LFIS, sont identifiées et encadrées.

La politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur le site internet de la société de gestion : (<https://www.lfis.com/informations réglementaires/>).

Conventions réglementées : la société de gestion du fonds n'a pas à ce jour mis en œuvre de conventions réglementées portant sur des opérations particulières et inhabituelles.

10. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Le gestionnaire agréé AIFM (directive 2011/61/UE) et UCIT V (2014/91/UE) attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans ces directives. Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

Le gestionnaire s'est donc doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dispositions législatives et réglementaires tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impacté par ces dispositions en matière de rémunération (la « Population Identifiée »). Le gestionnaire a ainsi mis en œuvre des pratiques d'évaluation adaptées à la Population Identifiée en relation avec les fonctions exercées notamment au niveau de la gestion et des fonctions de contrôle permanent et des risques financiers.

Global Equity Thematic Selection

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient ou du fonds avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

En outre, le gestionnaire a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à limiter les risques de conflits d'intérêts. La politique de rémunération est revue annuellement par le Comité des Rémunérations du gestionnaire.

Pour l'année civile 2024, le montant total des rémunérations annoncées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel (soit 33 personnes bénéficiaires) s'est élevé à 3 712 265, 21 euros, dont 3 634 265, 21 euros de rémunération fixe (soit 97, 85 %) et 78 000,00 euros de rémunération variable (soit 2,15 %) pour 3 bénéficiaire.

Société	Effectif 2024	Total rémunération	Fixe 2024	Ratio % fixe	Variable 2024	Nb bénéficiaire variable	Ratio % du variable	Total rému. Cadres dirigeants	Total rému. Preneurs de risques
LFIS CAPITAL	33	3 634 265,21 €	3 634 265,21 €	97,85%	78 000,00 €	3	2,15%	400 000,00 €	2 401 383,64 €

11. INFORMATIONS SUR LES TITRES NON COTÉS

Non applicable.

12. DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

a. Eligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE)

Non applicable. Le Fonds est détenu par un seul investisseur, personne morale.

b. Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%

Non applicable. Le Fonds est détenu par un seul investisseur, personne morale.

c. Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts

Non applicable. Le Fonds est détenu par un seul investisseur, personne morale.

13. DROITS DE VOTE

L'exercice des droits de vote attachés à la qualité d'actionnaire est assuré librement, en toute indépendance.

A réception des informations et documents des émetteurs, de leur mandataire ou du dépositaire, les gérants peuvent utiliser le vote par correspondance ou participer aux assemblées, selon la position que ces derniers ont adoptée en considération de l'intérêt des porteurs.

Le rapport des droits de vote est disponible à l'adresse suivante : <https://www.lfis.com/fra/informations-reglementaires>

14. INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

a. Pourcentage d'actifs du Fonds qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide

Non applicable.

b. Nouvelles dispositions prises pour gérer la liquidité du Fonds

Pas de nouvelle disposition.

c. Profil de risque actuel du Fonds et systèmes de gestion du risque utilisés pour gérer ces risques

La méthode appliquée par la société de gestion pour mesurer le risque global du fonds est la méthode de l'engagement.

L'objectif de gestion étant en particulier de gérer une exposition actions sous la contrainte de viser une volatilité annualisée autour de 15%, l'équipe Risques vérifiera régulièrement ce paramètre.

Global Equity Thematic Selection

Les restrictions d'investissement (expositions autorisées, limites en termes de sensibilité, de levier, d'exposition aux pays émergents, liquidité des sous-jacents par exemple) ont été définies par LFIS. Elles sont vérifiées, au premier niveau, par l'équipe de gestion du Fonds. Le contrôle des risques et le contrôle interne effectuent un contrôle de second niveau.

Les risques du fonds sont suivis à l'aide de systèmes propriétaires qui utilisent des données de marchés sur tous les paramètres.

d. Frais de gestion variables

Non applicable. Aucun frais de gestion variable n'est prélevé au FCP.

15. RESPECT DES CRITÈRES ESG

SFDR : le fonds relève de l'article 8

Les critères ESG sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion du Fonds.

La cartographie (non exhaustive) des critères d'investissement ESG des émetteurs est définie sur le site internet du groupe ([https://www.lfis.com/fra/informations réglementaires](https://www.lfis.com/fra/informations-reglementaires)).

Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

16. NOURRICIERS

Non applicable.

Global Equity Thematic Selection

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (EU) 2019/2088 et à l'article 6, premier paragraphe, du règlement (EU) 2020/852

Dénomination du Produit : **Global Equity Thematic Selection**
Identifiant d'entité juridique : **96950056K3N31UEPR345**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ Oui	●● ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

- Obtenir un impact environnemental et/ou social positif en investissant ou en s'exposant principalement à des entreprises susceptibles de bénéficier de thèmes mondiaux à long terme résultant de changements séculaires dans les facteurs économiques, sociaux et environnementaux tels que la démographie, le mode de vie ou la réglementation ;
- Le fonds investit ou s'expose principalement à des entreprises dont une part importante de leurs activités est liée aux produits et services soutenant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique, la qualité et l'approvisionnement en eau, la foresterie durable, les villes durables, la nutrition, la santé humaine et thérapeutique, l'épanouissement personnel et la sécurité.
- Le fonds exclut les émetteurs qui enfreignent gravement les normes internationales ou qui ont des activités importantes ayant des effets négatifs sur la société ou l'environnement.

Aucun manquement aux caractéristiques environnementales et sociales promues n'a été identifié au cours de la période de référence.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Non applicable.

● *...Et par rapport aux périodes précédentes ?*

Non applicable.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?*

Non applicable.

● *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Non applicable.

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable.

— *Les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

Non applicable.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Global Equity Thematic Selection

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Non applicable. Le Fonds ne prend pas en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Sur la période de référence, ci-dessous les principales expositions du fonds (basé sur les données à fin Juin 2025) :

Nom	Secteur	POIDS	Pays
Microsoft Corp	Technology	4.11%	UNITED STATES
Republic Services Inc	Industrial	3.38%	UNITED STATES
Roper Technologies Inc	Technology	3.22%	UNITED STATES
Alphabet Inc	Communications	3.10%	UNITED STATES
Intuit Inc	Technology	2.98%	UNITED STATES
Amazon.com Inc	Communications	2.95%	UNITED STATES
L'Oréal SA	Consumer, Non-cyclical	2.79%	FRANCE
NVIDIA Corp	Technology	2.77%	UNITED STATES
Thermo Fisher Scientific Inc	Consumer, Non-cyclical	2.76%	UNITED STATES
Schneider Electric SE	Industrial	2.76%	FRANCE

La liste comprend les investissements constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 2023

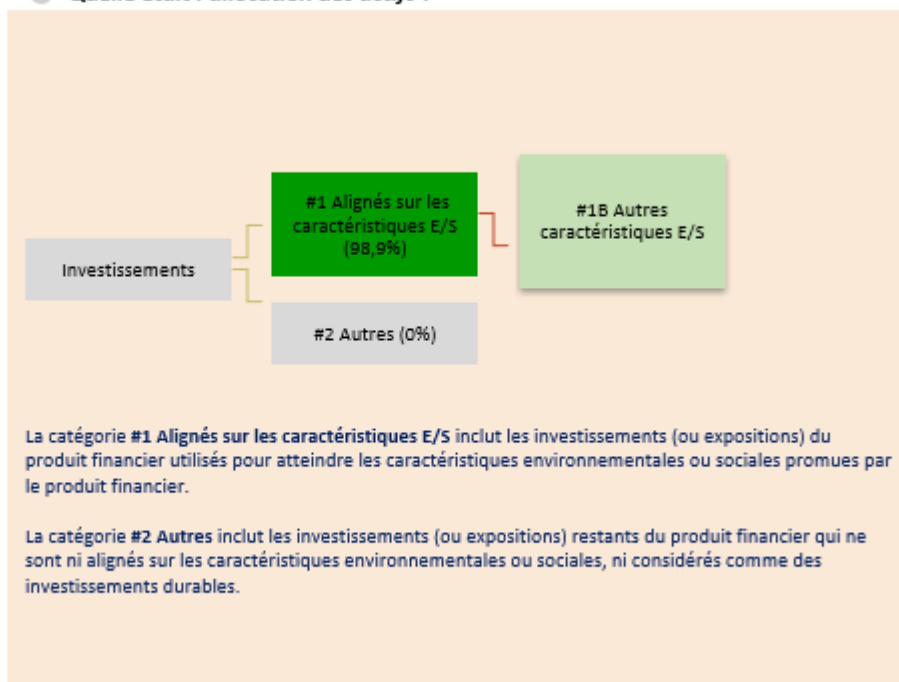
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

Non applicable.

Global Equity Thematic Selection

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Sur la période de référence, le fonds n'a pas réalisé d'investissements directs dans des émetteurs. Le Fonds a appliqué sa stratégie d'exposition aux mégatendances d'entreprises quantifiées par des indicateurs d'activités économiques (le chiffre d'affaires, la valeur de l'entreprise, son bénéfice avant impôt ou autres). Le processus de sélection d'actions sur la base des recommandations du Conseiller applique les approches ESG suivantes :

- Une politique d'exclusions sectorielles et normatives qui vise à réduire les principaux impacts négatifs sur l'environnement et la société en excluant certaines catégories d'émetteurs. Les exclusions sectorielles consistent à exclure les entreprises ayant des revenus dérivés d'activités controversées jugées nuisibles à la société et/ou à l'environnement qui excèdent les seuils fixés pour le fonds, et les exclusions normatives consistent à éliminer les entreprises ayant commis de graves violations des normes internationales relatives aux droits de l'homme, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.
- Une politique d'inclusion positive qui vise à générer un impact environnemental et social positif en sélectionnant principalement des entreprises dont une part importante de leurs activités sont liées, mais sans s'y limiter, aux produits et services soutenant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique, la qualité de l'eau et l'approvisionnement en eau, l'exploitation forestière durable, les villes durables, la nutrition, la santé, l'épanouissement personnel et la sécurité.
- Une prise en compte de l'évaluation du profil ESG de chacun des émetteurs (basée sur des notations et autres données de recherches E, S, G internes et externes du Conseiller), dans le processus de sélection pour calibrer la pondération cible de chacun des constituants de la sélection (les entreprises qui affichent un moins bon profil ESG étant pénalisées).

Global Equity Thematic Selection

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés à la Taxonomie de l'UE ?

Le niveau minimal d'alignement sur la Taxonomie, c'est-à-dire la proportion minimale des investissements du fonds réputée contribuer de manière continue aux objectifs environnementaux susmentionnés est de 0% de l'actif.

Sur la période de référence, son alignement à la Taxonomie de l'UE était de 0%.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxonomie de l'UE¹?

☐

Oui:

☐

Dans le gaz fossile

☐

Dans l'énergie nucléaire

☒

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Non applicable : le Fonds n'a pas investi dans le gaz fossile et/ou l'énergie nucléaire, conformément à la taxonomie de l'UE.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Global Equity Thematic Selection

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Non applicable.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?**

Non applicable.



- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

#2 Autres comprend les investissements (expositions) restants du Compartiment qui ne sont ni alignés sur les Un suivi rigoureux des directives d'investissement non financier du fonds, y compris le développement de contrôles automatiques, a été entrepris pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

Les indices de références sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



- **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Le contrôle des engagements extra financiers est effectué quotidiennement au cours de la période de référence et les ajustements de portefeuilles sont réalisés à fréquence mensuelle.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable : le Fonds n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Non applicable

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 30 juin 2025)

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LFIS CAPITAL
Tour Montparnasse
33 avenue du Maine
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GLOBAL EQUITY THEMATIC SELECTION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208

Neuilly-sur-Seine Cedex

Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.10.02 18:28:13 +0200

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Global Equity Thematic Selection

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	-
Actions et valeurs assimilées (A) (*)	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B) (*)	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	3,442,091.33
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	3,442,091.33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-
OPCVM	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	3,405,383.85
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	6,847,475.18
Créances et comptes d'ajustement actifs	-
Comptes financiers	58,943.59
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	58,943.59
TOTAL ACTIF I+II	6,906,418.77

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Global Equity Thematic Selection

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 30/06/2025
Capitaux propres :	-
Capital	3,918,706.87
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	-513,970.38
Capitaux propres I :	3,404,736.49
Passifs de financement II	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	3,404,736.49
Passifs éligibles :	-
Instruments financiers (A)	3,442,091.33
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	3,442,091.33
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	3,442,091.33
Autres passifs :	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	59,590.95
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	59,590.95
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	6,906,418.77

Global Equity Thematic Selection

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 30/06/2025
Revenus financiers nets	-
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	226,572.42
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	13.11
Sous-total Produits sur opérations financières	226,585.53
Charges sur opérations financières	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-
Sous-total charges sur opérations financières	-
Total Revenus financiers nets (A)	226,585.53
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres Charges :	-
Frais de gestion de la société de gestion	-37,283.03
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-37,283.03
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	189,302.50

Global Equity Thematic Selection

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-
Sous-total Revenus nets I = C + D	189,302.50
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-
Plus et moins-values réalisées	-227,758.10
Frais de transactions externes et frais de cession	-
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-227,758.10
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-227,758.10
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-469,632.42
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-469,632.42
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-469,632.42
Acomptes :	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-5,882.36
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-5,882.36
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	-513,970.38

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est de :

- (i) s'exposer à un portefeuille d'actions internationales construit selon une stratégie de sélection et allocation d'actions multithématiques, basée sur les recommandations du Conseiller et exploitant les opportunités d'investissement thématiques sur les marchés actions internationaux identifiées par les équipes du Conseiller (« **Poche Actions** ») ; et
- (ii) gérer son exposition à cette Poche Actions (dans la limite de 150% de son actif net), sous la contrainte de limiter sa volatilité annualisée issue de cette exposition à 15%.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe Part A (Devise: EUR)

	28/06/2024	30/06/2025
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts D	1,054.95	870.88
Actif net (en k EUR)	124.11	102.46
Nombre de titres		
Parts D	117.647	117.647

Date de mise en paiement	28/06/2024	30/06/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	50.00	50.00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		
Parts D	-885.79	-60.40
Capitalisation unitaire sur revenus		
Parts D	-0.20	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Global Equity Thematic Selection

Catégorie de classe Part S (Devise: EUR)

	28/06/2024	30/06/2025
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts C	1,308.02	1,138.32
Actif net (en k EUR)	3,794.59	3,302.28
Nombre de titres		
Parts C	2,901.000	2,901.000

Date de mise en paiement	28/06/2024	30/06/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		
Parts C	-1,043.31	-76.06
Capitalisation unitaire sur revenus		
Parts C	59.83	63.22

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Global Equity Thematic Selection

Synthèse de l'offre de gestion

Catégorie de part	Code ISIN	Valeur liquidative d'origine	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs /Acquéreurs concernés	Montant minimum de souscription/acquisition initiale
Part A	FR001400FQR8	850 EUR	Distribution	Euro	Tous souscripteurs*	Néant
Part B	FR001400FQS6	-	Distribution	Euro	Tous souscripteurs*	Néant
Part C	FR001400FQT4	-	Distribution	Euro	Tous souscripteurs*	Néant
Part D	FR001400FQU2	-	Distribution	Euro	Tous souscripteurs*	Néant
Part E	FR001400FQV0	-	Distribution	Euro	Tous souscripteurs*	Néant
Part F	FR001400FQW8	-	Distribution	Euro	Tous souscripteurs*	Néant
Part G	FR001400FQX6	-	Distribution	Euro	Tous souscripteurs*	Néant
Part H	FR001400FQY4	-	Distribution	Euro	Tous souscripteurs*	Néant
Part S	FR001400FQZ1	1000 EUR	Capitalisation	Euro	Part réservée aux entités du groupe BNP PARIBAS S.A. et à la Société de gestion	Néant

*Ces parts sont toutefois destinées principalement à servir en tant que sous-jacent de produits structurés émis par des entités du groupe BNP PARIBAS S.A.

Le tableau ci-dessus extrait du prospectus indique les Parts B, C, D, E, F, G et H non encore démarrées.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de

Global Equity Thematic Selection

remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Frais de fonctionnement et de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux/Barème
1	Frais de gestion financière (incluant les frais du Conseiller)	Actif net	Part A, Part B, Part C, Part D, Part E, Part F, Part G, Part H, Part S : 1% TTC maximum (dont 0,73% maximum pour le Conseiller)
2	Frais administratifs externes à la Société de gestion	Actif net	Part A, Part B, Part C, Part D, Part E, Part F, Part G, Part H, Part S : Néant
3	Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif des OPC sélectionnés	Néant
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

Le tableau ci-dessus extrait du prospectus indique les Parts B, C, D, E, F, G et H non encore démarrées.

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Part A : Distribution

Part S : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part A : Distribution

Part S : Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	3,918,706.87
Flux de l'exercice :	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	-
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	189,302.50
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-227,758.10
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-469,632.42
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-5,882.36
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-
Autres éléments	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	3,404,736.49

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 30/06/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe Part A (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe Part S (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR001400FQR8	Part A	Revenus nets : Distribution Plus ou moins-values réalisées : Distribution	EUR	102,457.30	117.647	870.88
FR001400FQZ1	Part S	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	3,302,279.19	2,901.000	1,138.32

Global Equity Thematic Selection

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	3,323.07					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	3,323.07					

Global Equity Thematic Selection

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Global Equity Thematic Selection

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	58.94	-	-	-	58.94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	58.94

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	58.94	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	58.94	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
Hors-bilan	Néant
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
TOTAL	-

Au 30 juin 2025, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés (*)	3,405.38	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	3,442.09	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

(*) BNP Paribas

Global Equity Thematic Selection

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 30/06/2025
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	11,392.88
Autres créditeurs divers	48,198.07
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	59,590.95

Global Equity Thematic Selection

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe Part A (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,158.87	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Part S (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	36,124.16	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)

	Exercice 30/06/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 30/06/2025
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Global Equity Thematic Selection

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe Part A (Devise: EUR)

Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice

Date	Montant total	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
30/09/2024	1,470.59	12.50	-	-
30/12/2024	1,470.59	12.50	-	-
31/03/2025	1,470.59	12.50	-	-
30/06/2025	1,470.59	12.50	-	-
Total acomptes	5,882.36	50.00	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/06/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	4.37
Sommes distribuables au titre du revenu net	4.37
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	4.37
Capitalisation	-
Total	4.37
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Global Equity Thematic Selection

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/06/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-7,107.03
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-7,107.03
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-7,107.03
Total	-7,107.03
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Global Equity Thematic Selection

Catégorie de classe Part S (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/06/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	183,415.77
Sommes distribuables au titre du revenu net	183,415.77
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	183,415.77
Total	183,415.77
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Global Equity Thematic Selection

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/06/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-220,651.07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-220,651.07
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-220,651.07
Total	-220,651.07
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Global Equity Thematic Selection

Inventaire des instruments financiers au 30 Juin 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées				3,442,091.33	101.10
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				3,442,091.33	101.10
Sur garantie - DBR5 1/2 1/31-ST 0% 14-15/08/2027 Obligations d'etat, provinces	574,000.00	96.09	EUR	551,530.77	16.20
Sur garantie - DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/05/2035 Obligations d'etat, provinces	290,000.00	77.23	EUR	223,964.10	6.58
Sur garantie - DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2050 Obligations d'etat, provinces	1,024,000.00	47.24	EUR	483,742.72	14.21
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 20-25/02/2026 Obligations d'etat, provinces	394,000.00	98.79	EUR	389,236.54	11.43
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 20-25/11/2030 Obligations d'etat, provinces	644,000.00	86.91	EUR	559,726.16	16.44
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 21-25/02/2027 Obligations d'etat, provinces	368,000.00	96.87	EUR	356,477.92	10.47
Sur garantie - FRANCE OAT STRIP 0% 98-25/04/2029 Obligations d'etat, provinces	984,000.00	89.17	EUR	877,413.12	25.77
Opérations temporaires sur titres				-3,442,091.33	-101.10
Autres Opérations temporaires				-3,442,091.33	-101.10
Sur garantie - DBR5 1/2 1/31-ST 0% 14-15/08/2027 Obligations d'etat, provinces	-574,000.00	96.09	EUR	-551,530.77	-16.20
Sur garantie - DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/05/2035 Obligations d'etat, provinces	-290,000.00	77.23	EUR	-223,964.10	-6.58
Sur garantie - DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2050 Obligations d'etat, provinces	-1,024,000.00	47.24	EUR	-483,742.72	-14.21
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 20-25/02/2026 Obligations d'etat, provinces	-394,000.00	98.79	EUR	-389,236.54	-11.43
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 20-25/11/2030 Obligations d'etat, provinces	-644,000.00	86.91	EUR	-559,726.16	-16.44
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 21-25/02/2027 Obligations d'etat, provinces	-368,000.00	96.87	EUR	-356,477.92	-10.47
Sur garantie - FRANCE OAT STRIP 0% 98-25/04/2029 Obligations d'etat, provinces	-984,000.00	89.17	EUR	-877,413.12	-25.77
Instruments financiers à terme				3,405,383.85	100.02
Equity swaps				3,405,383.85	100.02
EQS7	3,323,069.41	-	EUR	3,405,383.85	100.02
Créances				-	-
Dettes				-59,590.95	-1.75

Global Equity Thematic Selection

Inventaire des instruments financiers au 30 Juin 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Autres comptes financiers				58,943.59	1.73
TOTAL ACTIF NET			EUR	3,404,736.49	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Global Equity Thematic Selection

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

Global Equity Thematic Selection

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
EQS7	3,323,069.41	3,405,383.85	-	3,323,069.41
Sous total		3,405,383.85	-	3,323,069.41
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		3,405,383.85	-	3,323,069.41

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Global Equity Thematic Selection

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Global Equity Thematic Selection

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Instruments financiers à terme - de change					
Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	-
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	3,405,383.85
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	58,943.59
Autres passifs (-)	59,590.95
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	3,404,736.49

ANNEXE

Les comptes annuels N-1 (format ancien plan comptable) sont présentés en annexe conformément au Règlement ANC n° 2020-07 modifié par le Règlement ANC 2022-03.

Global Equity Thematic Selection

Bilan actif

	Exercice 28/06/2024
Immobilisations Nettes	-
Dépôts	-
Instruments financiers	7,500,747.30
Actions et valeurs assimilées	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées	3,625,731.03
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3,625,731.03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres d'organismes de placement collectif	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-
Autres organismes non européens	-
Opérations temporaires sur titres	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-
Créances représentatives de titres prêtés	-
Titres empruntés	-
Titres donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Instruments financiers à terme	3,875,016.27
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres opérations	3,875,016.27
Autres Actifs : Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Opérations de change à terme de devises	-
Autres	-
Comptes financiers	57,441.01
Liquidités	57,441.01
TOTAL DE L'ACTIF	7,558,188.31

Bilan passif

	Exercice 28/06/2024
Capitaux propres	-
Capital	6,876,016.22
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-
Report à nouveau (a)	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-3,130,872.93
Résultat de l'exercice (a,b)	173,563.58
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	3,918,706.87
Instruments financiers	3,625,731.03
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	3,625,731.03
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-
Autres opérations temporaires	3,625,731.03
Instruments financiers à terme	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres opérations	-
Dettes	13,750.41
Opérations de change à terme de devises	-
Autres	13,750.41
Comptes financiers	-
Concours bancaires courants	-
Emprunts	-
TOTAL DU PASSIF	7,558,188.31

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 28/06/2024
Opérations de couverture	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagements de gré à gré	
Autres engagements	
 Autres opérations	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagements de gré à gré	
Equity swaps	
achat EQS5	3,121,569.27
Autres engagements	

Global Equity Thematic Selection

Compte de résultat

	Exercice 28/06/2024
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-
Produits sur instruments financiers à terme	214,469.49
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-
Produits sur prêts	-
Autres produits financiers	4,371.03
TOTAL I	218,840.52
Charges sur opérations financières	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur dettes financières	-4,370.98
Autres charges financières	-
TOTAL II	-4,370.98
Résultat sur opérations financières (I + II)	214,469.54
Autres produits (III)	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-35,023.60
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	179,445.94
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-5,882.36
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	173,563.58

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

L'exercice a été d'une durée exceptionnelle de 1 an et 23 jours.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Global Equity Thematic Selection

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière (incluant les frais du Conseiller)

- 1% TTC maximum pour la part A et S

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais administratifs externes à la société de gestion

Néant

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Part A : Distribution

Part S : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part A : Distribution

Part S : Capitalisation

Changements affectant le fonds

08/06/2023 : Création de fonds et calcul de la 1^{ère} Valeur Liquidative.

Evolution de l'actif net

	Exercice 28/06/2024
Actif net en début d'exercice	-
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	3,000,999.95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3,130,872.93
Frais de transaction	-
Différences de change	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-
Différence d'estimation exercice N	-
Différence d'estimation exercice N-1	-
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	3,875,016.27
Différence d'estimation exercice N	3,875,016.27
Différence d'estimation exercice N-1	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	179,445.94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-5,882.36
Autres éléments	-
Actif net en fin d'exercice	3,918,706.87

Complément d'information 1

	Exercice 28/06/2024
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 28/06/2024	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe A (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	117.647	
Nombre de titres rachetés	-	
Catégorie de classe S (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	2,901.000	
Nombre de titres rachetés	-	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe A (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,142.73	0.98
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe S (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	33,880.87	0.98
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 28/06/2024
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	12,261.77
Autres créditeurs divers	1,470.59
Provision pour risque des liquidités de marché	18.05
TOTAL DES DETTES	13,750.41

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 28/06/2024
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	3,625,731.03
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	3,625,731.03
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	3,121,569.27
Autres	-

Global Equity Thematic Selection

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	3,625,731.03	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	57,441.01
Passif				
Opérations temporaires sur titres	3,625,731.03	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Global Equity Thematic Selection

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	1,589,702.89	957,047.02	1,078,981.12
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	57,441.01	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	1,589,702.89	957,047.02	1,078,981.12
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 28 Juin 2024, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Global Equity Thematic Selection

Affectation des résultats

Catégorie de classe A (Devise: EUR)

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Date	Montant total	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
29/09/2023	1,470.59	12.50	-	-
29/12/2023	1,470.59	12.50	-	-
28/03/2024	1,470.59	12.50	-	-
28/06/2024	1,470.59	12.50	-	-
Total acomptes	5,882.36	50.00	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 28/06/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	-24.19
Total	-24.19
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	-24.19
Total	-24.19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

Global Equity Thematic Selection

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 28/06/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-104,211.05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	-104,211.05
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	-104,211.05
Total	-104,211.05
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

Global Equity Thematic Selection

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 28/06/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	173,587.77
Total	173,587.77
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	173,587.77
Total	173,587.77
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

Global Equity Thematic Selection

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 28/06/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3,026,661.88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	-3,026,661.88
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	-3,026,661.88
Total	-3,026,661.88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe A (Devise: EUR)

	28/06/2024
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts D	1,054.95
Actif net (en k EUR)	124.11
Nombre de titres	
Parts D	117.647

Date de mise en paiement	28/06/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	50.00
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR) Parts D	-885.79
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR) Parts D	-0.20

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Global Equity Thematic Selection

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

	28/06/2024
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	1,308.02
Actif net (en k EUR)	3,794.59
Nombre de titres	
Parts C	2,901.000

Date de mise en paiement	28/06/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR) Parts C	-1,043.31
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR) Parts C	59.83

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Global Equity Thematic Selection

Inventaire des instruments financiers au 28 Juin 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées				3,625,731.03	92.52
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				3,625,731.03	92.52
Sur garantie - DBR5 1/2 1/31-ST 0% 14-15/08/2027	574,000.00	92.32	EUR	529,908.19	13.52
Sur garantie - DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/05/2035	737,000.00	76.03	EUR	560,355.84	14.30
Sur garantie - DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2050	1,024,000.00	50.65	EUR	518,625.28	13.23
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 20-25/02/2026	559,000.00	94.98	EUR	530,921.43	13.55
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 20-25/11/2030	644,000.00	82.54	EUR	531,528.62	13.56
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 21-25/02/2027	573,000.00	92.30	EUR	528,873.27	13.50
Sur garantie - FRANCE OAT STRIP 0% 98-25/04/2029	496,000.00	-	EUR	425,518.40	10.86
Opérations temporaires sur titres				-3,625,731.03	-92.52
Autres Opérations temporaires				-3,625,731.03	-92.52
Sur garantie - DBR5 1/2 1/31-ST 0% 14-15/08/2027	-574,000.00	92.32	EUR	-529,908.19	-13.52
Sur garantie - DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/05/2035	-737,000.00	76.03	EUR	-560,355.84	-14.30
Sur garantie - DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2050	-1,024,000.00	50.65	EUR	-518,625.28	-13.23
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 20-25/02/2026	-559,000.00	94.98	EUR	-530,921.43	-13.55
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 20-25/11/2030	-644,000.00	82.54	EUR	-531,528.62	-13.56
Sur garantie - FRANCE O.A.T. 0% 21-25/02/2027	-573,000.00	92.30	EUR	-528,873.27	-13.50
Sur garantie - FRANCE OAT STRIP 0% 98-25/04/2029	-496,000.00	-	EUR	-425,518.40	-10.86
Instruments financiers à terme				3,875,016.27	98.89
Equity swaps				3,875,016.27	98.89
EQS5	3,121,569.27	-	EUR	3,875,016.27	98.89
Créances				-	-
Dettes				-13,750.41	-0.35
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				57,441.01	1.47
TOTAL ACTIF NET			EUR	3,918,706.87	100.00